Informations de base

2016/0812(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission **Subject** 8.40.03 Commission européenne	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Budget	GEORGIEVA Kristalina	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2016	Publication de la proposition législative	11119/2016	
12/09/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/09/2016	Décision du Parlement	T8-0348/2016	Résumé
15/09/2016	Résultat du vote au parlement		
19/09/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/09/2016	Fin de la procédure au Parlement		
23/09/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2016/0812(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 246 -a2
État de la procédure	Procédure terminée

Dossier de la commission	LIBE/8/07586

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0348/2016	15/09/2016	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	11119/2016	12/07/2016	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2016/1706
JO L 257 23.09.2016, p. 0012 Résumé

Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission

2016/0812(NLE) - 19/09/2016 - Acte final

OBJECTIF : nomination d'un nouveau membre de la Commission.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE, Euratom) 2016/1706 du Conseil, prise d'un commun accord avec le président de la Commission, portant nomination d'un membre de la Commission européenne.

CONTENU : dans une lettre datée du 25 juin 2016, Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission, a informé le Conseil que Jonathan HILL avait démissionné, avec effet au 15 juillet 2016 à minuit, de son poste de membre de la Commission.

Conformément à l'article 246, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le membre démissionnaire doit être remplacé pour la durée du mandat restant à courir par un nouveau membre de la même nationalité.

En conséquence, d'un commun accord avec Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission, le Conseil a décidé de nommer **Julian KING** membre de la Commission pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 octobre 2019.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19.9.2016.

Nomination de Julian King (UK) en tant que membre de la Commission

2016/0812(NLE) - 15/09/2016 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Conformément aux articles 246, al. 2 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et suite à la démission, avec effet au 25 juin 2016, de Jonathan Hill en tant que membres de la Commission, le Parlement européen a approuvé par 394 voix pour, 161 voix contre et 83 abstentions, la nomination de **Julian KING** (UK) en tant que nouveau membre de la Commission.

M. King a été auditionné le 12 septembre 2016 devant la commission des libertés civiles, justice et affaires intérieures, et la déclaration d'évaluation a été établie à l'issue de cette audition.